

COMMUNAUTE FRANCAISE  
MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE  
ET DE LA FORMATION



CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

**Profil professionnel**

*Agent semi-qualifié en horticulture, gestion de parcs et d'espace verts*

**Enseignement secondaire inférieur**

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le:

*7 novembre 1995*

*Agent semi-qualifié en horticulture, gestion de parcs et d'espace verts*

*I - CHAMP D'ACTIVITE:*

Le porteur du certificat de qualification de l'Enseignement secondaire inférieur de qualification d'agent semi-qualifié en horticulture, gestion des parcs et d'espace verts, doit, au départ d'un plan de culture comprenant divers espaces destinés aux légumes, aux fleurs et aux aménagements de parcs ou jardins, être capable de démontrer sa compétence à planifier l'ensemble des cultures de manière classique ou selon des techniques biologiques.

*II - TÂCHES:*

A. Horticulture générale et floriculture

Préparer terrine de semi, bouturage, repiquage, empotage, préparer les bacs à réserve d'eau, forçage tulipe - jacinthe, pincement chrysanthème, arrosage, hivernage, produits de traitement, (réparation de vitrages), climat serre humidité / aération / ombrage, lecture et déchiffrement des guides et catalogues, maladies courantes et traitements.

B. Parcs et jardins

Bêcher, bouturage de ligneux, conifères, marcottage / division touffe, repiquage plante terre de massif, plantation de bulbes, principaux produits, lire un livre, un catalogue, maîtrise débroussailleuse, entretien dalhias / bulbes, planter rosiers, transplantation arbustes et tuteurage, taille d'arbustes à fleurs, de haies, de rosiers grimpant ou noir - maîtrise taillehaie, maîtrise arroseurs à tourniquet, conduite et entretien courant de tondeuse à main.

C. Maraîchère et biologique

Utiliser un motoculteur (mise en route, fonctionnement, entretien courant), tracer des planches, compostage (désinfection), semer en couche ou en place, fraisage, différents types de légumes et conservation (haricot à fil / sans fil), binage, sarclage à la main ou chimique dans le respect de la réglementation, utiliser matériel de traitement, poste d'observation météo, engrais, forçage et retardement des légumes.